



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 26 juillet 2022

SECURITE CIVILE

Incendie sur les communes de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Gignac et Aumelas

Les sapeurs-pompiers de l'Hérault sont intervenus en fin de matinée sur deux départ de feux distincts d'1,5 km situés sur les communes de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Gignac et Aumelas. Les deux feux se sont réunis, et l'incendie se dirige actuellement vers Aumelas dans le sens ouest / est.

Le préfet de l'Hérault a ouvert une cellule de crise en préfecture. Un poste de commandement opérationnel est également activé à Gignac.

Les habitations situées aux « Mas Arnaud » et « Mas Encoste » sur la commune d'Aumelas font l'objet d'une évacuation à titre préventif, soit à ce stade environ 30 personnes. Par ailleurs 150 personnes réunies pour un mariage au Château Bas vont également être évacuées. Aucune victime n'est à déplorer.

500 hectares ont d'ores et déjà brûlés.

D'importants moyens humains et matériels sont déployés pour maîtriser les feux. Au total, près de 500 sapeurs-pompiers sont engagés. Deux Canadairs et 1 Dash sont également déployés, ainsi que deux avions de la cellule départementale des pompiers de l'Hérault. Trois colonnes de renforts zonaux sont attendues sur site.

Les routes départementales D139 et D114 sont fermées à la circulation.

Consignes de prudence :

Évitez impérativement les secteurs.

Ne gênez pas l'intervention des secours.

Respectez les consignes des forces de l'ordre.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

 <p>Abritez-vous dans un bâtiment en dur à proximité immédiate.</p>	 <p>Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres. Occultez les aérations avec des linges humides.</p>	 <p>Protégez votre maison. Fermez et rentrez les bouteilles de gaz et les éléments combustibles.</p>
 <p>N'encombrez pas les réseaux téléphoniques.</p>	 <p>ALERTE FEUX DE FORÊTS</p>	 <p>Respirez à travers un masque ou un linge humide si l'air est trop chargé en fumée ou en cendres.</p>
 <p>Ne sortez pas de voiture si vous êtes surpris par un front de flamme.</p>	 <p>Respectez les consignes des autorités diffusées par la radio, la télévision, les sites internet et réseaux sociaux du ministère de l'Intérieur ou du Gouvernement.</p>	
 <p>N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.</p>		 <p>N'évacuez que sur ordre des autorités et emportez alors votre kit d'urgence.</p>

@Place_Beauvau   /ministere.interieur

Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle
 Tél. : 04 67 61 61 25
 Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
 Site : www.herault.gouv.fr
 Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
 34062 Montpellier CEDEX 2